

Le petit Eusébien

Octobre 2021



Le mot du maire

Avec la crise sanitaire qui perturbe toujours notre quotidien, le conseil municipal continue de travailler et vous vous en rendez-compte en lisant ces quelques pages. Merci à tous ceux qui font avancer les projets dans notre village.

Aux écoles, suite aux achats de dix tableaux numériques, nous avons reçu un chèque de 5 000€ de Madame Natacha Dassault qui tenait à honorer la promesse de son défunt mari. Nous la remercions très chaleureusement.

Avec tout mon dévouement.



Pierre Dugrosprez

Sommaire

[Travaux de l'église](#)

[Espace vert](#)

[Vie à Sainte Eusoye](#)

[Vie dans l'Oise](#)

[Vie Associative](#)

Travaux de l'église

Les travaux déjà réalisés ou en cours sont :

- Avancement des travaux de restauration des parements
- Rénovation et remplacement des marches qui mènent aux cloches
- Ouverture dans la nef à l'emplacement de la « porte des morts »
- Fabrication et pose d'une porte d'accessibilité PMR.

Les travaux à venir sont :

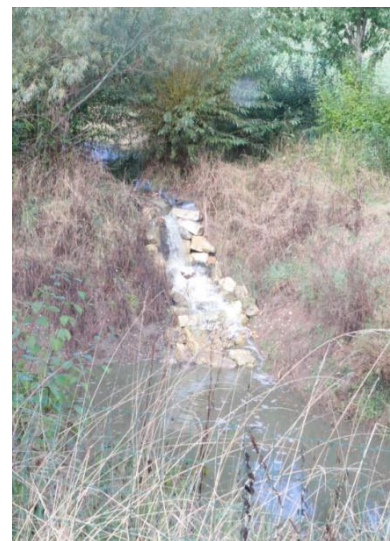
- Des abats sons en bois vont être installer dans le clocher
- Mise en place de grillage aux fenêtres



Espace vert

- Aménagement des eaux pluviales

Les bassins d'eaux pluviales situés en bas du village ont été aménagés pour que le transfert d'un bassin à l'autre se fasse en douceur. Cette descente en pierre va permettre à l'eau de s'écouler doucement afin d'éviter l'érosion du bassin secondaire.



Vie à Sainte Eusoye

- Horaire de la permanence de la mairie

Le jeudi soir de 18h à 19h30

Téléphone : 09 66 87 71 73

Mail : mairie.steusoye@wanadoo.fr

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie pour l'enregistrement dans notre état civil avec justificatif de domicile et carte d'identité.

Le site internet de la commune sera à nouveau disponible à partir du 01 décembre 2021, n'hésitez pas à venir suivre les actualités du village. La nouvelle adresse pour accéder au site est : <https://sainte-eusoye.neopse-site.com>

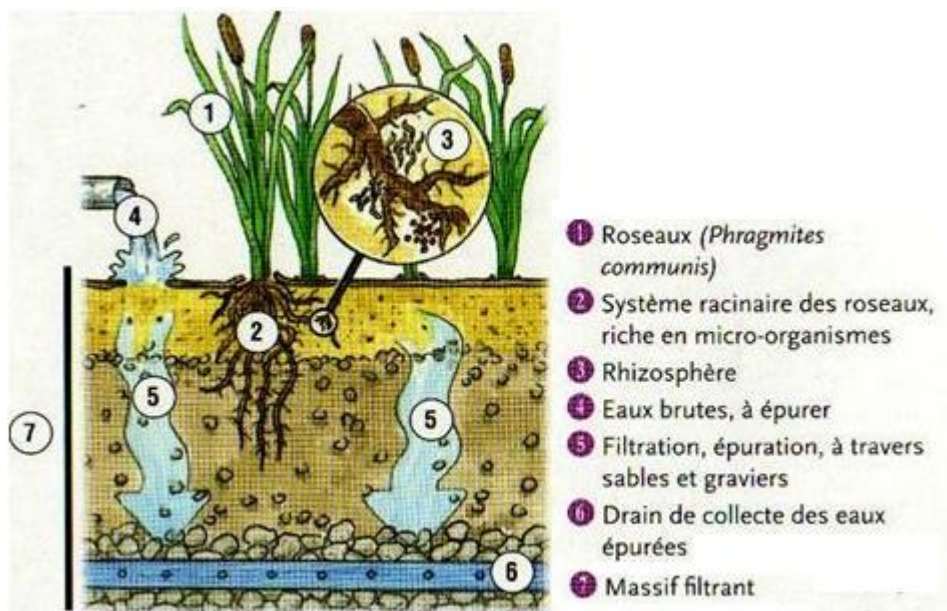
- Station d'épuration

La mairie a fait l'acquisition d'un dégrilleur automatique pour la station épuration pour améliorer le filtrage des eaux usées. L'appareil permet également une manipulation moindre de la part de Patrick, cela limite les risques bactériologiques.

L'investissement est d'environ 19 000€.



Pour rappel, la commune est pourvue d'une station d'épuration écologique par des roseaux. Son fonctionnement est simple, écologique, économique et adaptée aux petites structures. Le traitement des eaux usées est de type « filtres plantés de roseaux ». Par gravité, les eaux usées s'écoulent dans deux bassins successifs garnis de graviers et de sables sur lesquels se fixent les bactéries épuratrices et sont plantés de roseaux qui jouent un rôle mécanique et biologique. Les eaux usées traitées et épurées sont ensuite acheminées vers une zone d'infiltration.



La filtration par les roseaux



Pour le bon fonctionnement de la station d'épuration, il est interdit de rejeter :

- + Des eaux pluviales dans un collecteur d'eaux usées domestiques,
- + Les lingettes, coton tiges couches
- + Les ordures ménagères,
- + Le contenu de fosses fixes ou mobiles, de fosses septiques ou chimiques,
- + Les produits encrassant (boues, sables, gravats, laitance de ciment, cendres, cellulose, colles, goudrons, huiles usagées, graisses, ...), et les substances corrosives,
- + Les substances susceptibles de colorer anormalement les eaux,
- + Des déjections solides ou liquides d'origine animale, notamment le purin,
- + Des déchets d'origine animale (sang, poils, crins, ...)

D'une façon générale il est interdit de rejeter tout corps solide ou liquide, susceptible d'être la cause soit d'un danger pour le personnel d'exploitation, soit d'une dégradation des ouvrages d'assainissement et de traitement, soit d'une gêne dans leur fonctionnement.

- Conteneur à verre

La commune comprend trois points de dépôt pour jeter les verres à recycler (sur le parking de la marie, le parking du city stade et à Sauveleux).

Pour être recyclés, tous les emballages en verre doivent être déposés dans la borne à verre. Ceci concerne les bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre vides, inutiles de les laver.

Attention à bien enlever les bouchons et les couvercles !

En revanche, tout autre type de verre, même transparents, ne doivent pas être déposés dans la borne à verre.

Surtout pas de porcelaine, faïence, grès, carrelage, pare-brise, écrans ampoules d'éclairage, lampes, cristal, vaisselles en verre, verre culinaire, verre opaline, miroir et verre non transparent ou coloré, pots de fleurs, vitrocéramique...

Pour le respect et la sécurité de tous, les dépôts sauvages sont interdits.



- Salle des fêtes

Des travaux ont été entrepris dans la salle des fêtes, et plus précisément dans la cuisine pour la remettre au propre. Les travaux ont été réalisés par Patrick. Un nettoyage complet a été également réalisé pour que les locations de la salle soient dans les meilleures conditions possible.

Pour rappel, les conditions de location de la salle des fêtes sont les suivantes :

Pour les habitants de la commune :

Une location dans l'année civile : 150€ (il est interdit de sous louer)

Les couverts seront mis gracieusement à la disposition des locataires.

Les locations suivantes seront facturées 250€, les couverts seront facturés en sus au tarif en vigueur.

Pour les personnes extérieures à la commune :

Les locations seront facturées 250€.

Les couverts seront facturés en sus au tarif en vigueur.

D'autre part, un chèque de 300 € de caution sera demandé au moment de la signature du contrat de location.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la mairie pendant les heures de permanence du secrétariat (le jeudi de 18h à 19h30).

- Focus sur notre adjoint technique territorial

Patrick Decrept est notre adjoint technique territorial depuis maintenant quatre ans.

Il est natif de Sainte Eusoye et y vit depuis 50 ans.

Il a la charge de nombreuses missions dans la commune et ses hameaux. Il s'occupe de l'ensemble des espaces verts, l'entretien des bâtiments, du fonctionnement de la station d'épuration, des locaux du RPC ainsi que de l'entretien de son matériel.

Patrick travaille en autonomie, il est dévoué et disponible pour la commune, il permet de garder un relationnel entre la commune et les habitants les plus isolés.



- Cérémonie 11 novembre

Avec les conditions sanitaires qui s'améliore, nous pourrions nous réunir à la commémoration du 11 novembre à 11h devant le monument aux morts.



- A noter dans votre agenda

Nos aînés pourront se retrouver autour d'un repas le dimanche 06 mars 2022 à la salle des fêtes (sous réserve des conditions sanitaires).

Vie dans l'Oise

- Information RPC Le Moustier (regroupement pédagogique concentré)

Téléphone : 06 83 05 85 46 - 09 66 96 15 08

Mail : rpc.lemoustier@orange.fr

Pour retrouver les menus de la semaine et suivre l'actualité du RPC, vous pouvez vous connecter sur Facebook : Périscolaire RPC Le Moustier

- Don du sang dans l'Oise

Le don de sang permet de sauver des vies et il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain.

Pour connaître les dates et les lieux vous pouvez aller sur leur site :

<http://dondesang.efs.sante.fr/le-don-de-sang>



Les prochaines dates dans l'Oise sont :

Les dates peuvent évoluer en fonction de leur disponibilité.

Breteil	Centre Jules Verne	Mardi 07 décembre	14h-18h00
Beauvais	Espace pré martinet	Vendredi 12 novembre	10h-12h et 13h30-17h30
		Samedi 13 novembre	8h30-12h30
Crevecoeur le grand	Salle des fêtes	Jeudi 18 novembre	14h30-18h30
Saint Just en chaussée	Place Theron	Jeudi 02 décembre	14h-19h

Vie associative : AJL

- Sortie à la mer de sable

L'association a organisé une sortie à la mer de sable qui a réuni 57 personnes du village, malgré quelques gouttes la journée s'est bien déroulée.

- A venir

Comme l'année précédente, le spectacle de Noël est annulé à cause des restrictions sanitaires. Le père Noël passera dans les rues du village pour distribuer les cadeaux aux enfants (jusqu'à 12 ans). La distribution aura lieu le samedi 11 décembre après-midi.

